



Compte rendu de la deuxième réunion des NAO 2102

En présence pour la Direction de M Desjacques, M Massus, M Delmas, Mlle Alvez, M Gué et de M Chabroux.

Pour commencer M Desjacques fait un rappel de l'année 2011 sur le contexte, explosion du chômage sur le mois de décembre, crise dans les secteurs des assurances, des maisons de crédit et de la distribution (FNAC) et la part décroissante des achats alimentaires. Par la suite, il revient sur les NAO 2011 et en fait le bilan en chiffre.

En ce qui concerne les NAO 2012, il égrène les propositions de la Direction en précisant que l'accord doit être prit dans son ensemble.

Salaire :

Employé/Ouvrier

Augmentation généralisée de 2,25 % au 1^{er} avril 2012, en sachant que l'inflation selon l'INSEE est de 2,4%

Tous changements de niveaux et d'échelons s'accompagnera d'une augmentation de salaire.

La pente augmentera 2,44%

La prime variable pourra être au choix du salarié versée soit mensuellement ou en une seule fois (Mois de mai)

Agent de maitrise :

Augmentation généralisée de 1,12% et enveloppe de 1,12%

Relèvement des minimas après 3ans de présence niveau 5 à 2000€ et niveau 6 à 2100€

La prime variable AM sera plus claire et plus compréhensible.

Cadre :

Augmentation généralisée de 2,25%

Vendeur :

Application de la grille après négociation de branche.

Astreinte :

Augmentation du barème de 2, 25%, les astreintes seront dorénavant limitées à 10 semaines par personne et par an.

Abondement :

Idem accord 2011

Temps de travail :

Restauration reste en l'état (un rappel sera fait pour une application généralisée)

Le compte épargne temps, plus de plafond pour les plus de cinquante ans et pour les autres passages du plafond annuel de 10 à 12 jours.

Mutation demandée par la Direction 1 jour ouvré pour déménagement.

Passage de 1000 temps partiel à temps complet dans les établissements au fort taux de temps partiel

Organisation du travail :

Rappel auprès des Directions, les salariés travaillant moins de 26h pourront le faire sur 4 jours.

Rappel semaine à zéro pour les modulables, cette semaine devra être prise en concertation et non imposée unilatéralement.

La Direction s'engage à effectuer un test d'affichage des horaires sur trois semaines dans 5 Géants et 5 Supers au 1^{er} juin 2012 au 1^{ER} février 2013.

Une réflexion sera faite sur la mise en place d'un moyen fiable de traçabilité des horaires de l'encadrement.

La Direction s'engage à passer 350 Agents de maîtrise du niveau 5 au niveau 6.

Famille :

La Direction s'engage à prioriser la mutation dans le cadre d'un rapprochement familiale.

Reconduction de l'enveloppe de 300 000€, pour éradiquer les inégalités de salaires entre les hommes et les femmes.

Pour les salariés ayant en charge un parent ou un enfant handicapé, la Direction s'engage à adapter l'organisation du travail.

La Direction fait un tour de table pour avoir le ressenti des organisations Syndicales, la CGT indique que le compte n'y est pas. En effet, le pouvoir d'achat des Salariés est en baisse, car toutes les charges fixes sont en constante augmentations (assurance, impôt, taxe d'habitation, essence etc.) Par contre, les dividendes versés aux actionnaires sont en constante progression depuis de nombreuses années et cela cadre mal avec le discours alarmiste tenu par la Direction.

Une prochaine réunion est fixée pour le vendredi 24 février 2012.

La Délégation CGT